

ASSOCIATION L'AUTRE MARSEILLE EST

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'**Association L'AUTRE MARSEILLE EST** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banqueà débiter votre compte conformément aux instructions de l'**Association L'AUTRE MARSEILLE EST**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, et sans tarder au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veillez compléter les champs marqués *

Votre Nom * (1)

Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *

Numéro et nom de la rue

Code Postal

Ville

* FRANCE

Pays

Les coordonnées de votre compte * F R (1)

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier * ASSOCIATION L'AUTRE MARSEILLE EST

Nom du créancier

I.C.S * F R 8 7 Z Z 4 1 6 7 0 8

Identifiant Créancier SEPA

* 38, rue Raphaël Ponson

Numéro et nom de la rue

* 1 3 0 0 8

* MARSEILLE

Ville

* FRANCE

Pays

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à * (2) [][] [][] [][][][]

Lieu

Date

Signature(s) : * Veuillez signer ici

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Personne à contacter pour modifier ou révoquer un mandat de prélèvement

Nom du contact Michel OLLIER

Téléphone 06 11 52 04 23

Mail ollier.sud@orange.fr

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à :

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

(1) La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères

(2) Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères